



Certificat

Certificate

BETON DE MOUEN

Admission à la marque

NF-Béton Prêt à l'emploi

N° 6/232.1 du 02/06/1975

Reconduction de la marque NF

N° 6/232.21 du 24/07/2013

101, AVENUE DU GENERAL LECLERC

14790 Verson

Centrale de : MOUEN

La société est autorisée à apposer la marque NF-Béton prêt à l'emploi, en application des règles générales de la marque NF et du référentiel NF-Béton prêt à l'emploi, sur les bons de livraison des bétons conformes à la norme NF EN 206-1.

Cette décision atteste que ces produits bénéficient de la marque NF au vu des résultats de contrôles internes à la société et après évaluation conformément au référentiel de la marque NF-Béton prêt à l'emploi.

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure.

Sa durée de validité est de seize mois à compter de la présente décision sous réserve des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute sanction conformément aux règles générales de la marque NF et au référentiel NF 033.

Directrice Générale
Florence MÉAUX

Dossier suivi par :

CHEVILLON Benjamin - AFNOR Certification - Tél. 01 41 62 62 49

DELATTRE Emmanuel - Animateur Régional Normandie Centre - Tél. 02 35 25 12 65

Copie Auditeur : GINGER-CEBTP Monsieur LAVAUD Laurent

